



|

**Fédération Nationale de l'Enseignement,
de la Culture et de la Formation Professionnelle
Académie de Grenoble**

Déclaration liminaire CSA de proximité du 2 avril 2026

Monsieur,
Mesdames et Messieurs les membres du CSA de l'académie de Grenoble,

Pour La FNEC FP-FO, une fois de plus il est impossible de commencer cette instance sans évoquer la situation internationale qui pèse sur l'ensemble des travailleurs et des peuples. En effet, ce CSA académique se tient alors que nous assistons à une accélération de la marche à la guerre avec notamment le déclenchement de la guerre israélo-américaine contre l'Iran le 28 février.

Avec l'Internationale de l'Éducation (IE), la FNEC FP-FO condamne les bombardements menés par les États-Unis et Israël et rappelle son attachement à la paix et à la solidarité internationale entre les peuples et les travailleurs.

Dans ce contexte le Président Macron annonce l'augmentation du nombre d'ogives nucléaires de l'arsenal français, la construction d'un nouveau porte-avion ... Autrement dit, les milliards vont continuer à couler à flot pour l'armement alors que les hôpitaux, l'École, les services publics répondant aux besoins vitaux de la population vont continuer à manquer de tout !

La FNEC FP-FO dénonce toute posture va-t'en guerre et toute escalade guerrière, d'où qu'elles viennent, et continue d'appeler à une résolution pacifique de tous les conflits dans le respect du droit international. Nous nous opposons fermement à toute tentative de militariser la jeunesse et nous croyons que l'École doit être au service de l'émancipation de la jeunesse et non un lieu d'embrigadement ou même de banalisation de l'Armée. La mission des enseignants est d'instruire les jeunes générations pour former des citoyens éclairés et non devenir des agents recruteurs.

La FNEC FP-FO refuse l'austérité imposée aux services publics et la remise en cause des droits des travailleurs au nom d'une économie de guerre. Ce budget d'austérité de Macron-Lecornu, passé en force par 49-3, présente des conditions inacceptables pour l'Éducation Nationale. Pour la première fois depuis 1945, le Budget de l'armée (qui augmente de 7 Milliards) est supérieur à celui de l'Éducation Nationale, montrant ainsi les priorités plus ou moins assumées du Président Macron : armer le pays, « acculturer » les jeunes à la défense, enrichir les industriels et non instruire la jeunesse. Les répercussions de cette politique sont concrètes et inacceptables : 4000 suppressions... et la baisse démographique semble un alibi bien pratique pour justifier cette saignée. Pour rappel, 10 000 postes d'enseignants ont été supprimés entre 2017 et 2022 alors que la nombre d'élèves augmentait dans les établissements publics.

Ces suppressions de poste sont observables dans notre académie pour les enseignants du second degré : au total, c'est, en équivalent temps plein, la suppression de 81 postes. 80 collègues subiront une mesure de carte scolaire à la rentrée 2026. Ajoutées aux 77 mesures de cartes scolaires de la rentrée 2025, ce sont en deux rentrées, 157 enseignants du secondaire qui, contraints et forcés, auront subi un changement de poste : c'est inacceptable pour notre organisation syndicale ! Alors que la baisse démographique aurait dû être un moyen de baisser le nombre d'élèves par classes. Nous rappelons que le nombre d'élèves par classes en France est un des plus élevés des pays de l'OCDE et que notre organisation syndicale, en lien avec les demandes des personnels dans les établissements revendique un nombre de 24 élèves par classe pour exercer correctement notre

métier, qui a fortement évolué puisque les besoins des élèves sont très différents au sein d'un même niveau de classe (que ce soit dans le second ou le premier degré).

Pour les professeurs des écoles, ce sont des centaines de fermetures de classes qui ont été proposées au final dans les csa départementaux : 103 en Isère, 23 en Savoie, 60 en Hte Savoie pour seulement une trentaine d'ouvertures de classes pour ces 3 départements. Il faut également ajouter à ces suppressions, la création de postes de coordinateurs des PAS pris sur les moyens enseignants devant les élèves. Le nombre de fermetures de classes aurait été de fait plus bas si ces enseignants s'étaient retrouvés devant des classes. Les conditions de travail dans le premier degré se trouvent donc une nouvelle fois dégradées et c'est intolérable pour notre fédération syndicale !

Les personnels administratifs ne bénéficient d'aucun emploi supplémentaire pour la rentrée 2026, tout comme les années précédentes. Nous constatons que l'administration reconduit la misère et ne crée toujours pas de postes dans notre académie qui est très déficitaire. En ce qui concerne ces personnels, la FNEC FP-FO réitère sa demande de transmission des informations concernant l'IFSE des personnels administratifs et ITRF. Nous sollicitons les informations concernant les montants d'IFSE par corps, par grade et par groupe de fonctions avec les effectifs correspondants. L'administration s'est engagée à plusieurs reprises à transmettre ces éléments aux représentants des personnels mais nous restons dans l'attente.

Nos représentants sont désormais systématiquement saisis de demandes des personnels administratifs rencontrés lors de tournées syndicales en EPLE sur l'absence totale de mise en œuvre des dispositions réglementaires concernant le télétravail. Il y a urgence à répondre aux attentes légitimes des collègues. Plusieurs GT ont déjà été consacrés au télétravail en EPLE, sans que son déploiement ne soit amorcé. Nous notons qu'un nouveau GT est programmé sur le sujet, nous posons une question simple : comment l'administration prépare ce GT, quelle en sera l'utilité si l'administration s'obstine à refuser la mise en place du télétravail pour les personnels administratifs des EPLE ? Dans le département de l'Isère, les clés OTP virtuelles mises en place en 2020 au début de la crise sanitaire et qui permettaient un accès à distance ont été désactivées dernièrement. Les Secrétaires Généraux de collège qui travaillent sur deux établissements (notamment) ont fait des demandes de rétablissement des accès à distance auprès de l'ANT (Assistant Numérique du Département), sans obtenir de retour.

Par ailleurs, nous profitons de cette déclaration pour vous rappeler, Monsieur le Recteur, la demande d'audience que nous formulons depuis des mois sur le sujet du traitement des personnels en situation de handicap. Vous nous promettiez lors de nos premiers échanges l'engagement d'un travail de fond pour améliorer la situation de ces collègues. Vous comprendrez, Monsieur le Recteur, que la « *Note de cadrage sur la politique du handicap dans l'académie de Grenoble* », qui semble devoir être lue comme le Plan handicap de notre académie, ne peut que renforcer nos inquiétudes. Datée du 15 février 2026 et publiée le 27 mars, cette note contient des erreurs aussi surprenantes qu'inquiétantes, nous n'en ferons pas ici la liste exhaustive mais citons par exemple la référence à un « *plan pluriannuel d'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap et en voie d'inaptitude 2023-2027* » dont le ministère se serait doté. Si ce plan n'a jamais existé, le ministère a bien présenté le mois dernier un Plan national d'action handicap et inclusion professionnelle 2026-2031, après plusieurs mois de travaux. Surtout, nous ne retrouvons pas les orientations du Plan ministériel dans la note académique qui liste des mesures obligatoires vis-à-vis des collègues en situation de handicap qui ne sont pas effectives dans l'académie de Grenoble. Pour terminer sur ce sujet, la FNEC FP-FO rappelle que le ministère a pris des engagements forts devant l'ensemble des représentants des personnels au CSA MEN pour que les mesures contenues dans le Plan national s'imposent à tous et partout.

Seule timide éclaircie dans ce marasme, la création de 2 postes d'inspecteurs, de 4 postes d'assistants de service sociale, 4 postes de personnels infirmiers et d'un emploi de personnel d'éducation pour la rentrée 2026. Ces quelques créations sont largement insuffisantes au regard du nombre d'élèves, de personnels dans notre académie.

Au final et quelques soient les personnels, le bilan, pour notre fédération syndicale est le même. Il n'est pas bon dans sa globalité car il souffre d'un manque de postes suite à la suppression d'un grand nombre de ceux-ci au cours de ces dernières années.

La FNEC FP FO revendique l'annulation toutes les suppressions de postes, la création de tous les postes nécessaires pour assurer les missions du service publique tant dans les écoles, les établissements du secondaire que dans les services déconcentrés. Nous revendiquons également l'abandon des PAS ainsi que des PIAL afin de rétablir des personnels enseignants devant les classes. Et puisque ces structures sont en lien avec les personnels AESH, la création, pour ces personnels, d'un statut de catégorie B avec 24 h pour un temps plein !

La FNEC FP FO soutient toutes les actions locales contre la casse de notre école, pour engager la résistance par les blocages, les grèves et les rassemblements afin de mettre en échec ce plan de destruction de l'École publique.

Nous souhaitons terminer cette déclaration liminaire en ayant une pensée pour les proches de notre collègue de la DEC du rectorat dont nous avons été informés du décès en début de semaine. Nous pensons aussi aux collègues de la DEC et plus généralement des services déconcentrés. Ils ont tout notre soutien.